



**Un accident est vite arrivé... et n'arrive pas toujours qu'aux autres!**

## Covered 24

**Votre protection pour tout accident 24/24, 7/7**

**Vous êtes sportif et faites une mauvaise chute? Vous êtes bricoleur et... votre doigt se trouve au mauvais endroit? Ou, vous n'avez tout simplement pas de chance?**

Un accident est vite arrivé et peut avoir des conséquences majeures telles que des frais médicaux élevés, une perte de revenus en raison de votre incapacité de travail ainsi qu'une indemnité légale loin d'être suffisante. Et, dans le pire des cas, ces frais seront transmis à vos proches.

Avec l'assurance **Covered 24** de Curalia vous êtes protégé lors de ces périodes difficiles et les conséquences financières d'un accident, qu'il survienne dans le cadre de votre activité professionnelle ou de votre vie privée, sont assurés.

Comment souscrire cette assurance? C'est très simple. Il vous suffit de remplir la proposition ci-jointe et nous nous occupons du reste. Ou, utilisez notre formulaire en ligne via le QR code qui se trouve au bas de ce document!

### LES GARANTIES ET LES CAPITAUX

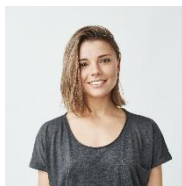
- ✓ **Décès:** 30.000 EUR
- ✓ **Incapacité Permanente:** 120.000 EUR (base barème IPT (para-)médical))
- ✓ **Incapacité Temporaire :** **2.100 EUR par mois( ! )** (=70 EUR par jour) – payable pendant 365 jours après un délai d'attente de 30 jours
- ✓ **Frais médicaux:** 2.500 EUR  
Fin du contrat: âge de l'assuré= 65 ans

#### **Prime Annuelle (taxes et frais inclus):**

- Assuré de moins de 45 ans = 260 EUR

- Assuré de la police âgé de 45 ans et plus et de moins de 65 ans = 356,64 EUR

Sport amateur: les accidents qui surviennent lors de la pratique des sports les plus courants sont couverts



#### **Exemple 1 :**

Sophie est non seulement kinésithérapeute indépendante et aussi passionnée de sport. Lors d'un match de volley avec ses amis elle se casse le bras et la voilà dans l'incapacité de travailler pendant 6 semaines. Grâce à Covered 24, Sophie a non seulement été indemnisée pour un montant de **2.940 EUR en compensation de son incapacité à exercer** et, en plus, sa rééducation ne lui a rien coûté puisque Covered 24 a pris en charge les frais de rééducation par un collègue kinésithérapeute.

#### **Exemple 2 :**

Pierre a 32 ans, est marié et a deux enfants. Il a monté son propre cabinet de kiné il y a 9 ans. Alors qu'il rentrait d'une visite à ses parents, Pierre a été victime d'un grave accident de voiture. Les conséquences sont dramatiques puisqu'il a perdu l'usage de ses membres inférieurs et est maintenant définitivement incapable de pratiquer la kiné. Covered 24 lui a permis de toucher un montant de 120.000 EUR. Avec cette somme, il a pu aménager sa maison et rembourser une partie de son prêt hypothécaire.



Les exemples de cette brochure sont indicatifs. Nous vous recommandons de lire attentivement les conditions générales en vigueur; elles seules reprennent l'ensemble des modalités d'application de nos garanties d'assurances. Ces documents sont disponibles auprès de CURALIA qui reste à votre disposition pour toute information complémentaire. L'assurance se souscrit pour une durée d'un an, avec possibilité de renouvellement tacite. L'assurance Covered 24 est une Assurance des personnes en vertu du droit belge.